

LA LETTRE DU CONSEIL

N° 17 - Conseil Municipal du 15 décembre 2009

Conseillers municipaux absents, excusés ou ayant donné procuration :
Isabelle BOURDIS ayant donné procuration à Jean-Pierre GINET,
Robert BOCCON-PERROUD ayant donné procuration à Maurice PAGET.

CARNET

Le Conseil Municipal prend part à la peine des familles de La Biolle face à la disparition d'un de leur proche :

- Marie GOURY, La Perrière

Mais aussi à la joie des familles qui ont célébré une naissance :

- Benjamin MASSON, Le Plot

DISTINCTIONS

Monsieur Le Maire et le Conseil Municipal adressent leurs chaleureuses félicitations à Jean CALLOUD, Maire-Adjoint, et Roger QUAY, actuel Président des « Amis du Meyrieu » qui ont été élevés au grade de Chevalier dans l'Ordre du Mérite Agricole, pour leur contribution essentielle au service du développement agricole.

RAPPORT DES DELEGATIONS

Rapporteur Maurice PAGET

Pour la réalisation d'un diagnostic thermique du groupe scolaire, l'offre du bureau d'étude CREER représenté par Monsieur TASSAUX a été retenue pour un montant de 3 000€ HT.

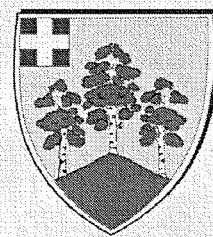
SITE INTERNET

Rapporteur Jean-Pierre GINET

Marlène MASSON présente l'ébauche du site internet de la commune qui aura les caractéristiques suivantes :

- Ce sera un site Interactif
- Il y aura un forum où les habitants pourront déposer des commentaires ou des questions aux élus sur le site.
- Des lettres d'information dématérialisées seront envoyées aux personnes intéressées qui s'abonneront sur le site de la commune.
- Nous disposerons toujours d'une rubrique *Vie associative* et dans le nouveau site Internet, chaque association pourra avoir sa propre page et la renseigner.
- Les usagers auront la possibilité d'effectuer des demandes en ligne en téléchargeant des formulaires urbanisme. Il y aura également un lien dynamique vers le site de *service-public.fr* où chacun pourra obtenir les informations nécessaires en matière de démarches administratives.
- Le planning des salles sera consultable par les internautes et la demande de réservation pourra se faire par Internet.

La Biolle



Mairie de La Biolle

41, place de l'église

73410 LA BIOLLE

Téléphone

04 79 54 76 06

Télécopie

04 79 54 70 04

mairie@la-biolle.fr

www.la-biolle.fr

Repas des Aînés :

17 janvier 2010

Votre prochain
Conseil Municipal :
le 27 janvier
à 20h30 en mairie.

Le Conseil Municipal décide de poursuivre l'étude avec la société MAGNUS, fournisseur des logiciels spécifiques services publics.

TARIFS COMMUNAUX

Rapporteur Jean-Pierre GINET

Un certain nombre de tarifs sont à revoir annuellement. Le Bureau Municipal propose une augmentation de 2 %.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition et fixe les tarifs suivants à compter du 1er janvier 2010 :

Prix en Euros

Ancien cimetière	
Concession 2 places, soit 2,50m ²	106
Nouveau cimetière	
Concession 2 places	292
Caveau 2 places	2 334
Concession 4 places	498
Caveau 4 places	3 183
Concession 6 places	626
Caveau 6 places	3 926
Concession columbarium	47
Case columbarium	881
<i>Toutes les concessions sont vendues pour une durée de 30 ans.</i>	
Infraction	
Divagation des chiens ou salissure	150

Malgré des rappels au civisme répétés, certains propriétaires laissent encore leurs chiens divaguer. Afin de les en dissuader, le conseil municipal fixe à 150 euros la redevance appliquée en cas de divagation des animaux et destinée à prendre en charge les dégradations commises.

Tarifs location salles Centre Culturel des Trois Bouleaux

	PERIODE D'OCCUPATION	Locaux demandés	Associations de LA BIOLLE et cantonales définies 1 fois l'an	Associations, particuliers (but non lucratif) et entreprises de LA BIOLLE	Associations extérieures à LA BIOLLE (but non lucratif)	Entreprises extérieures
CENTRE CULTUREL	Pendant le WEEK-END du vendredi 16H au lundi 10H	GRANDE SALLE	Gratuit	109,00 €	261,00 €	521,00 €
	ou FERIE de la veille 16H au lendemain 10H	PETITE SALLE	Gratuit	88,00 €	217,00 €	433,00 €
LES TROIS BOULEAUX	EN SEMAINE Pour une journée	GRANDE SALLE	Gratuit	83,00 €	207,00 €	413,00 €
		PETITE SALLE	Gratuit	55,00 €	152,00 €	304,00 €
BOULEAUX	EN SEMAINE du lundi au vendredi	GRANDE SALLE	Gratuit	245,00 €	617,00 €	1 237,00 €
		PETITE SALLE	Gratuit	160,00 €	457,00 €	913,00 €

Tarifs location Ebène : Salle Pierre GRANGER et petite salle pour l'année 2010.

	PERIODE D'OCCUPATION	Locaux demandés	Associations de LA BIOLLE et cantonales définies 1 fois l'an	Associations, particuliers (but non lucratif) et entreprises de LA BIOLLE	Associations extérieures à LA BIOLLE (but non lucratif)	Entreprises extérieures
ESPACE D'ANIMATION	Pendant le WEEK-END du vendredi 16H au lundi 10H	TOUTES SALLES AVEC CUISINE	Gratuit	406,00 €	1 020,00 €	1 509,00 €
	OU FERIE de la veille à partir de 16H et jusqu'au lendemain du férié 10H	TOUTES SALLES SANS CUISINE	Gratuit	406,00 €	828,00 €	1 020,00 €
		PETITE SALLE AVEC CUISINE	Gratuit	183,00 €	599,00 €	796,00 €
L'EBENE	EN SEMAINE du mardi au vendredi 10 H	TOUTES SALLES AVEC CUISINE	Gratuit	245,00 €	541,00 €	744,00 €
		TOUTES SALLES SANS CUISINE	Gratuit	245,00 €	458,00 €	635,00 €
		PETITE SALLE AVEC CUISINE	Gratuit	183,00 €	365,00 €	692,00 €
	EN SEMAINE Pour une journée de 9H au lendemain 10H	TOUTES SALLES AVEC CUISINE	Gratuit	136,00 €	271,00 €	360,00 €
		TOUTES SALLES SANS CUISINE	Gratuit	136,00 €	229,00 €	318,00 €
		PETITE SALLE AVEC CUISINE	Gratuit	99,00 €	193,00 €	344,00 €

Dépôt de garantie : 700€

PROJET D'ECOLE

Rapporteur Alain CADAN

Les enfants de CM2 vont participer à un séjour de glisse et ils apprennent à jouer d'un instrument de musique les mardis et jeudis ; ils donneront un concert en fin d'année scolaire.

Le Conseil Municipal accepte de participer financièrement, à hauteur de :

- 2 500€ au projet Orchestre, en collaboration avec l'Atelier des Arts de l'Albanais (anciennement dénommé Ecole de Musique de l'Albanais).
- 30€ par enfant pour le séjour de glisse des 32 élèves CM2, soit une participation de 960€

La somme totale de 3 460€ sera inscrite au budget 2010.

PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur Jean-Pierre GINET

1 agent communal a réussi un examen professionnel lui permettant de passer du grade de 2^{ème} classe à celui de 1^{ère} classe.

Le Conseil Municipal décide, à compter du 1^{er} janvier 2010, de transformer 1 poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe en 1^{ère} classe à temps non complet, 26 heures hebdomadaires.

PREEMPTION SAFER

Rapporteur Jean-Pierre GINET

Monsieur Le Maire donne connaissance de l'évolution du dossier de préemption, par la SAFER, d'un tènement au Nant Burnier, pour le compte de la Commune. Il indique que les propriétaires refusent la proposition de prix faite à hauteur de 6 500€.

Le Conseil Municipal, dans la mesure où la commune a la possibilité de se retirer de la procédure après fixation du prix par le Tribunal, décide de poursuivre l'acquisition de ce tènement.

INFORMATIONS DIVERSES

Soutien scolaire : des enfants de l'école primaire de La Biolle ont besoin d'aide pour améliorer, entre autre, l'apprentissage de la lecture et réaliser leur devoir.

Nous recherchons des bénévoles pour accompagner un écolier dans ses devoirs dès 16h45 au Centre Culturel les 3 Bouleaux. Aucun engagement formel ne sera demandé aux personnes volontaires (choix de la durée ou possibilité de se libérer à certaines dates).

Si vous êtes intéressés et que vous avez un peu de temps, merci de vous faire connaître en Mairie.

Le Maire, le Conseil Municipal vous invitent à participer à l'Assemblée Générale communale annuelle qui aura lieu le vendredi 29 janvier à 20h30 à la salle Pierre GRANGER à l'Ebène.

Le Maire, le Conseil Municipal et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de paix pour 2010.